



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Seizième session

Réunion en ligne, 5, 7 et 21 avril 2022

Recommandations de l'Équipe spéciale chargée des thèmes dans le cadre de l'appel à propositions de thèmes 2021 de la CIPV: normes et mise en œuvre – Recommandations de l'Équipe spéciale à l'intention de la CMP, à sa seizième session, concernant les réponses à l'appel à propositions de thèmes 2021

Point 8.7 de l'ordre du jour

Document établi par le secrétariat de la CIPV

I. Généralités

1. À sa treizième session (2018), la CMP a adopté l'appel biennal à propositions de thèmes: normes et mise en œuvre, les critères applicables à la justification des thèmes proposés et à l'établissement d'un ordre de priorité y afférent, ainsi que le mandat d'une Équipe spéciale chargée des thèmes (ci-après «Équipe spéciale»)¹. L'Équipe spéciale réunit un représentant du Bureau de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), trois représentants du Comité des normes (CN) et trois représentants du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités (CMR)².
2. La CMP, à sa quatorzième session, a noté que le processus d'appel conjoint à propositions de thèmes a fonctionné de manière efficace et sera affiné et simplifié pour le prochain appel à propositions prévu en 2021³.

¹ Rapport de la treizième session de la CMP (2018): <https://www.ippc.int/fr/publications/85963/>.

² Rapport de la quatorzième session de la CMP (2019): <https://www.ippc.int/fr/publications/87271/>.

³ Mandat et règlement intérieur de l'Équipe spéciale (2018): <https://www.ippc.int/en/publications/87222/>.

II. Appel à propositions de thèmes 2021: normes et mise en œuvre

3. L'appel à propositions de thèmes 2021 était ouvert du 4 mai au 15 septembre 2021. En juin 2021, le secrétariat a organisé un *webinaire consacré à l'appel à propositions de thèmes 2021* afin d'aider les parties contractantes (PC) et les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) à améliorer la qualité des nouvelles propositions à inclure au programme de travail de la CIPV⁴. Au terme de l'appel à propositions de thèmes, le secrétariat a reçu 17 propositions (7 normes, 3 ressources de mise en œuvre et 7 protocoles de diagnostic [PD]) provenant de 8 parties contractantes et de 2 ORPV⁵.

III. Réunion de l'Équipe spéciale tenue en ligne en octobre 2021 et recommandations à l'intention du CN et du CMR

4. L'Équipe spéciale s'est réunie à distance du 4 au 6 octobre 2021 pour examiner les propositions de thèmes⁶. Les membres de l'Équipe spéciale ont fourni des évaluations préliminaires détaillées pour les propositions de thèmes et leur ont attribué des notes, sans examiner les propositions qui venaient de leur pays. Ces évaluations ont servi de point de départ aux débats menés au cours des réunions de l'Équipe spéciale et ont servi de socle aux recommandations adressées au CN et au CMR.

5. L'Équipe spéciale a examiné les propositions à l'aide des *Critères applicables à la justification des thèmes proposés et à l'établissement d'un ordre de priorité y afférent*⁷. En outre, chaque membre a examiné l'ensemble des propositions de thèmes sous trois angles, les notes et les observations ainsi obtenues permettant de faciliter les comparaisons: 1) pertinence du problème et des solutions proposées pour la CIPV; 2) pertinence du thème à l'échelle mondiale; 3) validité du matériel proposé. D'autres critères ont été définis et utilisés aux fins de l'examen et de la hiérarchisation des propositions de protocoles de diagnostic (PD)⁸.

6. Une évaluation des thèmes a été effectuée avant la réunion, au moyen d'une liste de vérification⁹ comprenant plusieurs questions. L'Équipe spéciale a étudié chaque thème et leur a attribué une note allant de 0 (faible) à 5 (élevé), en fonction des qualités du thème et de l'adéquation du thème à l'égard des *Critères applicables à la justification des thèmes proposés et à l'établissement d'un ordre de priorité y afférent*, ainsi qu'une indication de la priorité située entre 1 (élevée) et 4 (faible), conformément au processus d'élaboration des normes, en classant les thèmes selon leur faisabilité et leur caractère d'urgence.

7. Les évaluations succinctes réalisées par l'Équipe spéciale, accompagnées des notes attribuées, des recommandations et des priorités proposées pour les propositions de thèmes appropriées, ont été présentées au CN et au CMR au cours de leurs réunions tenues en ligne en novembre 2021. Le CN a examiné les recommandations formulées par l'Équipe spéciale qui concernent les PD proposés relevant de leurs compétences (travaux des groupes techniques). Les recommandations visant les propositions

⁴ Les enregistrements du webinaire sont mis à la disposition du public sur la page web de l'appel à propositions de thèmes lancé par la CIPV en juin 2021: <https://www.ippc.int/en/work-area/sc-ic/ippc-webinar-on-call-for-topics/>.

⁵ Tous les thèmes proposés sont disponibles sur la page web consacrée à l'appel à proposition de thèmes: normes et mise en œuvre. <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-and-implementation/call-for-topics-standards-and-implementation/>.

⁶ Rapport de la réunion de l'Équipe spéciale tenue en ligne en octobre 2021: <https://www.ippc.int/fr/publications/90360/>.

⁷ Critères applicables à la justification des thèmes proposés et à l'établissement d'un ordre de priorité y afférent: <https://www.ippc.int/fr/publications/89854/>.

⁸ Critères applicables à la hiérarchisation des protocoles de diagnostic (page 2): <https://www.ippc.int/fr/publications/89799/>.

⁹ Liste de vérification permettant d'évaluer les propositions de thèmes – Annexe 6 du rapport de la réunion de l'Équipe spéciale tenue en octobre 2018: <https://www.ippc.int/fr/publications/86953/>.

de thèmes ont été évaluées par les deux comités, qui ont aussi pris connaissance des demandes particulières de l'Équipe spéciale.

8. L'Équipe spéciale n'a pu parvenir à un consensus sur le thème 2021-020: **Sécurité de l'aide alimentaire et d'autres aides humanitaires** (Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique). L'Équipe spéciale avait estimé que le champ d'application de la proposition était trop vaste pour une norme car celui-ci pouvait inclure tout ce qui était potentiellement consommable et comprenait non seulement les denrées alimentaires mais aussi d'autres aides humanitaires. L'Équipe spéciale avait suggéré 1) d'envisager de réduire le champ d'application du thème proposé afin de faciliter l'élaboration d'une norme; ou 2) d'envisager de modifier la proposition d'élaboration d'une norme en une proposition d'élaboration d'une ressource de mise en œuvre; ou 3) d'envisager de modifier la proposition de thème afin d'amender la recommandation n° 9 de la CMP «Sécurité de l'aide alimentaire et d'autres aides humanitaires en vue de prévenir l'introduction d'organismes nuisibles des végétaux dans les situations d'urgence», plutôt que d'élaborer une norme.

IV. Réunion focalisée du Comité des normes tenue en ligne en novembre 2021

9. À sa réunion de novembre 2021, le CN a étudié les recommandations formulées par l'Équipe spéciale à l'égard des réponses à l'appel à proposition de thèmes de 2021¹⁰. Il a approuvé la plupart des recommandations et a fait part de ses autres observations concernant certaines propositions de thèmes.

10. Contrairement à ce que préconisait l'Équipe spéciale, le CN a recommandé que le thème **2021-010: Révision de la NIMP 26: Établissement de zones exemptes de mouches des fruits (Tephritidae)** (Nouvelle-Zélande) soit ajouté au programme de travail au titre d'une révision de l'intégralité du texte de la NIMP 26, avec la priorité 3, plutôt qu'en tant qu'annexe à la NIMP 26.

11. En ce qui concerne le thème **2021-010**, le CN a examiné la suggestion émise par l'Équipe spéciale de faire participer les représentants du CN à des discussions menées avec les représentants du CMR afin de déterminer la voie à suivre. Le CN est également convenu qu'un groupe restreint élaborerait un document de la CMP, y compris le mandat d'un éventuel groupe de réflexion de la CMP, et que le projet de document serait présenté au CN et au CMR pour observations dans le cadre d'un forum conjoint en ligne.

12. Les membres du CN partagent le point de vue des membres de l'Équipe spéciale selon lequel les propositions de PD (**2021-016 concernant l'annexe à la NIMP 27: *Spodoptera frugiperda*** [Nouvelle-Zélande] et **2021-022 concernant l'annexe à la NIMP 27: *Spodoptera frugiperda*** [Kenya]) étaient complémentaires et qu'elles devraient être fusionnées dans le cadre d'un protocole de diagnostic unique et ajoutées au programme de travail avec la priorité 1.

13. Le CN a inclus tous les protocoles de diagnostic recommandés dans la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*¹¹ (voir tableau 2 et document portant la cote CPM 2022/22).

V. Réunion du CMR tenue en ligne en novembre 2021

14. À sa réunion de novembre 2021, le CMR a étudié les recommandations formulées par l'Équipe spéciale à l'égard des réponses à l'appel à proposition de thèmes de 2021¹². Le CMR a approuvé la plupart des recommandations et a formulé des observations supplémentaires sur certaines propositions de thèmes. Le CMR a approuvé la recommandation formulée par l'Équipe spéciale visant à ajouter le

¹⁰ Rapport de la réunion focalisée du CN tenue en ligne novembre 2021: <https://www.ippc.int/fr/publications/90440/>.

¹¹ Liste de thèmes pour les normes de la CIPV: <http://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/list-topics-ippc-standards/>.

¹² Rapport de la réunion du CMR tenue en ligne en novembre 2021 (IC VM17) disponible sur la page web du CMR: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/capacity-development-committee/>.

thème **2021-009: Guide sur la réalisation des audits dans le contexte phytosanitaire** (Canada) à la liste des thèmes relatifs à la mise en œuvre et au renforcement des capacités¹³.

15. Les membres du CMR n'ont pas été en mesure d'approuver la proposition du CN de créer un groupe de réflexion de la CMP sur le **thème 2021-020** car ils estiment qu'il existe déjà un nombre très important de groupes de réflexion actifs de la CMP. Toutefois, le CMR a accepté de participer aux travaux du groupe restreint de membres du CN, ainsi qu'au forum conjoint CN-CMR qui s'est tenu en ligne par la suite.

VI. Groupe de travail restreint CN-CMR

16. Le groupe de travail restreint du CN-CMR s'est réuni en ligne le 2 décembre 2021 pour examiner le document du CN proposant la création d'un groupe de réflexion de la CMP sur la sécurité de l'aide alimentaire et d'autres aides humanitaires. Les préoccupations exprimées par les membres du CMR ont été en partie atténuées au cours de la réunion en groupe restreint lorsque ceux-ci ont été assurés du fait que la réunion du groupe de réflexion proposé ne durerait pas plus de 2 ou 3 jours. Par conséquent, les représentants du CMR participant au groupe de travail restreint ont estimé que le Comité pourrait appuyer la présentation du document du CN à la CMP, à condition que le texte soit modifié pour préciser la durée des activités du groupe de réflexion proposé, et que le texte décrivant les tâches comprenne les trois options susmentionnées définies par l'Équipe spéciale. La version du document examinée par le groupe restreint était centrée sur les normes et les représentants du CMR ont proposé de remédier à cela en permettant au groupe de réflexion proposé de poursuivre librement ses travaux (il appartiendrait au groupe de réflexion de décider de la meilleure voie à suivre).

17. Un forum conjoint CN-CMR s'est tenu en ligne du 17 décembre 2021 au 3 janvier 2022. Les résultats de ce forum en ligne sont présentés dans le document du CN portant la cote CMP 2022/23.

VII. Réunion de l'Équipe spéciale tenue en ligne en décembre 2021

18. L'Équipe spéciale s'est réunie en ligne le 16 décembre 2021 afin d'achever la formulation des recommandations à l'intention de la CMP¹⁴.

19. L'Équipe spéciale a pris note des débats menés au sein du CN et du CMR et a approuvé les suggestions du CN visant à ajouter le **thème 2021-010** au programme de travail au titre d'une révision de l'intégralité du texte de la NIMP 26.

20. Les thèmes recommandés par l'Équipe spéciale, en accord avec le CN et le CMR, sont présentés à la CMP pour adoption à sa seizième session, comme indiqué au tableau 1. Les thèmes destinés au CN devraient figurer dans la liste de thèmes pour les normes de la CIPV, et ceux destinés au CMR dans la liste de thèmes relatifs au renforcement des capacités et à la mise en œuvre (voir document CPM 2022/11).

21. L'Équipe spéciale a décidé de ne pas recommander certains thèmes à la CMP (tableau 3) pour diverses raisons exposées au cours des réunions. Elle a également examiné les sujets qui pouvaient être mieux traités dans le cadre d'autres thèmes figurant sur la liste de thèmes pour les normes de la CIPV et sur la liste de thèmes relatifs au renforcement des capacités et à la mise en œuvre (voir les rapports des réunions de l'Équipe spéciale, du CN et du CMR tenues en ligne en 2021, qui figurent dans les notes de bas de page).

¹³ Liste de thèmes relatifs à la mise en œuvre et au renforcement des capacités: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/list-topics-ippc-implementation/list>.

¹⁴ Rapport de la réunion de l'Équipe spéciale tenue en ligne en décembre 2021: <https://www.ippc.int/fr/publications/90554/>.

22. Plusieurs propositions de thèmes ne contenant pas suffisamment d'informations n'ont pas été recommandées à la CMP. L'Équipe spéciale et le secrétariat ont effectué le suivi des propositions incomplètes avec les parties contractantes. L'Équipe spéciale a toutefois invité les auteurs à améliorer ces propositions pour les soumettre à nouveau lors du prochain appel prévu en 2023, en rappelant que des séances de formation sur le sujet auront lieu pendant les ateliers régionaux organisés par la CIPV en 2022.

VIII. Enseignements à retenir

23. L'Équipe spéciale a salué le travail effectué par le secrétariat pour élaborer les formulaires de soumission automatique en ligne en vue de l'appel à propositions de thèmes de 2021 afin 1) de simplifier et d'accélérer le processus de soumission, 2) d'améliorer la qualité des propositions de thèmes, 3) de s'assurer qu'il n'y ait aucune omission dans les sections obligatoires, 4) d'établir la base de données contenant toutes les soumissions, et 5) de réduire la charge de travail des parties prenantes concernées.

24. L'Équipe spéciale a également pris acte de la transition de la liste de vérification permettant d'évaluer les propositions de thèmes vers un formulaire en ligne, qui facilite l'évaluation préliminaire des propositions.

25. L'Équipe spéciale a également simplifié le processus d'examen des propositions en modifiant la liste de vérification permettant d'évaluer les propositions de thèmes ¹⁵.

IX. Recommandations

26. La CMP est invitée à:

- 1) *adopter* les thèmes recommandés en réponse à l'appel à propositions de thèmes 2021: normes et mise en œuvre, tels qu'ils figurent au tableau 1;
- 2) *adopter* les priorités qu'il a été recommandé d'appliquer aux normes en réponse à l'appel à propositions de thèmes 2021: normes et mise en œuvre, tels qu'elles figurent au tableau 1;
- 3) *demander* au CN et au CMR d'inclure les thèmes adoptés dans leurs listes de thèmes respectives;
- 4) *prendre note* des recommandations formulées par l'Équipe spéciale en ce qui concerne les thèmes du CN présentés au tableau 2;
- 5) *encourager* les parties contractantes, les ORPV et les autres parties intéressées à apporter l'appui nécessaire à la proposition de thèmes hautement prioritaires;
- 6) *demander* au Bureau de délibérer afin de proposer une piste de travail concernant les thèmes non recommandés par l'Équipe spéciale, tels qu'indiqués au tableau 3.

¹⁵ Liste de vérification simplifiée permettant d'évaluer les propositions de thèmes – Annexe 5 du rapport de la réunion de l'Équipe spéciale tenue en décembre 2021.

Tableau 1: Recommandations de l'Équipe spéciale concernant les propositions de normes et de ressources de mise en œuvre

Numéro du thème	Intitulé	PC/ORPV	Lettres de soutien	Résumé de l'Équipe spéciale	Priorité recommandée par l'Équipe spéciale (1-4)	Matériel recommandé par l'Équipe spéciale
2021-011	Annexe à la NIMP XX (Normes portant sur des marchandises et sur les mesures phytosanitaires correspondantes), intitulée «International movement of mango (<i>Mangifera indica</i>) fruit» (déplacements internationaux de mangues)	Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (APPPC)	Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique	L'Équipe spéciale a recommandé d'examiner ces propositions de thèmes.	1	Normes
2021-018	Inspection au champ (y compris inspection pendant la période de végétation) (Annexe à la NIMP 23: Directives pour l'inspection)	Japon	-		2	
2021-010	Révision de la NIMP 26: Établissement de zones exemptes de mouches des fruits (Tephritidae)	Nouvelle-Zélande	Australie		3	
2021-009	Guide sur la réalisation des audits dans le contexte phytosanitaire	Canada	Organisation nord-américaine pour la protection des plantes		1	Ressource de mise en œuvre

Tableau 2: PD recommandés par l'Équipe spéciale et ajoutés par la suite à la liste de thèmes pour les normes de la CIPV

Numéro du thème	Intitulé	PC/ORPV	Priorité recommandée par l'Équipe spéciale (1-4)	Résumé de l'Équipe spéciale
2021-016	Annexe à la NIMP 27: <i>Spodoptera frugiperda</i>	Nouvelle-Zélande et Kenya	1	L'Équipe spéciale a recommandé l'élaboration de ces PD.
2021-017	Annexe à la NIMP 27: <i>Drosophila suzukii</i> (Diptera: Drosophilidae)	Nouvelle-Zélande	1	
2021-025	Annexe à la NIMP 27: <i>Tomato brown rugose fruit virus</i> (virus du fruit brun et rugueux de la tomate)	Chine	1	
2021-013	Annexe à la NIMP 27: <i>Bactrocera zonata</i> (Saunders, 1842)	Égypte	2	
2021-014	Annexe à la NIMP 27: <i>Dickeya</i> spp. de la pomme de terre	Nouvelle-Zélande	2	
2021-015	Annexe à la NIMP 27: <i>Heterobasidion annosum</i>	Nouvelle-Zélande	3	

Tableau 3: Propositions de thèmes non recommandées par l'Équipe spéciale

Numéro du thème	Intitulé	PC/ORPV	Lettres de soutien	Matériel recommandé	Résumé de l'Équipe spéciale
2021-020	Sécurité de l'aide alimentaire et d'autres aides humanitaires	Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique	Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique, République de Corée	Normes	L'Équipe spéciale n'a pas recommandé d'ajouter ces propositions à la liste des thèmes.
2021-012	Exigences relatives à l'utilisation des laboratoires d'analyse	Japon	-		
2021-019	Certification au champ des fruits et légumes destinés à l'exportation	Sri Lanka			
2021-023	Révision de la NIMP 31: Méthodes d'échantillonnage des envois	Kenya			
2021-024	Mise au point d'un programme d'agrément pour l'utilisation de la fumigation	Ukraine			
2021-021	Méthode d'échantillonnage sur le terrain	Kenya		Ressources de mise en œuvre	L'Équipe spéciale n'a pas été en mesure de formuler la recommandation étant donné que la proposition était incomplète.